

Schéma d'Accueil des Entreprises (S.A.E.) de Cap Atlantique 2015/2017

Avis du Conseil de Développement

Les membres du Groupe de Travail Economie / Investissement ont pris connaissance du SAE 2015/2017 de Cap Atlantique le 7 décembre 2015 en présence de Stéphanie Phan Thanh, Vice-Présidente de Cap Atlantique déléguée à l'économie, Maire de Guérande, et Daniel Moriceau, Conseiller Communautaire de Cap Atlantique, membre titulaire de la commission économie, puis l'ont étudié en détail le 5 janvier dernier.

Avant de formuler quelques commentaires sur le SAE présenté, le Conseil de Développement tient à mentionner l'importance que revêt, pour lui, un tel sujet pour le devenir du territoire de Cap Atlantique et l'énergie et le soutien qu'il compte apporter aux instances de Cap Atlantique.

Il est cependant apparu au Conseil de Développement qu'une grande partie du programme d'actions était déjà engagée et regrette qu'à ce titre la demande d'avis n'intervienne pas suffisamment en amont de la décision pour être pleinement efficace.

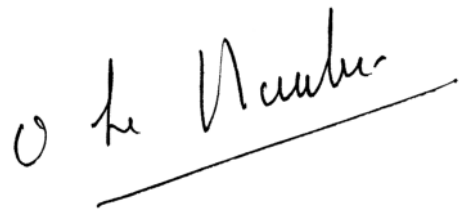
Le Conseil de Développement tient surtout à mettre en avant le contexte de l'application de la loi NOTRe qui prévoit une réorganisation profonde à l'horizon du 1^{er} janvier 2017 de l'action économique communautaire.

Cette réforme le motive pour anticiper dès maintenant les modalités de ce transfert de compétence en incitant fortement Cap Atlantique à effectuer rapidement un état des lieux détaillé des 17 parcs d'activités du territoire et disposer alors d'une vue synthétique des entreprises par métiers pour organiser la complémentarité de leurs activités ; seul moyen pour élaborer avant 2017 dans le cadre de la loi NOTRe, un plan d'actions à l'image de ceux appliqués par les "Länder" allemands et qui fonctionnent si bien sur le plan national et à l'exportation.

Ainsi le Conseil de Développement ne formulera donc pas d'avis global sur le SAE 2015/2017 à ce stade considérant que ce dernier n'a pas réellement posé les bases d'une politique de développement économique et sa stratégie de mise en œuvre en cohérence avec le contexte de la loi Notre. Le Conseil de Développement est prêt dès maintenant, et le plus en amont possible, à accompagner Cap Atlantique dans sa nouvelle démarche.

Le Conseil de Développement tient cependant sur quelques points précis du SAE 2015/2017 à faire part des commentaires ou suggestions suivantes :

- Concernant la création d'un poste de manager de zone au sein du parc d'activités de Villejames à Guérande, le Conseil de Développement prend acte de la volonté de Cap Atlantique d'assurer un meilleur relationnel entre les entreprises et ses propres services administratifs. Toutefois, il ne lui est pas apparu utile de disposer d'un relais supplémentaire entre les entreprises et les services de Cap Atlantique et ceci également pour respecter les équilibres et contraintes budgétaires qui pèsent sur Cap Atlantique.
- Le Conseil de Développement insiste sur le nécessaire développement des connexions numériques et de l'économie digitale en général, indispensables à l'attractivité et la compétitivité des entreprises sur le territoire. Il souhaite à ce titre disposer de l'architecture et du calendrier précis des futurs réseaux.
- Le Conseil de Développement a pris connaissance des filières d'excellence dont l'émergence est encouragée sur le territoire et en particulier la filière Energie Marine Renouvelable (EMR) et il les soutient tout comme le projet de « recyclerie » pour lequel il souhaiterait également disposer d'informations plus précises et complètes quant à son calendrier, sa localisation et son plan de financement.
- Quant au projet ambitieux de Pôle d'affaires de La Baule, le Conseil de Développement considère qu'il faut poursuivre les investigations autour de la création d'un centre d'activités tertiaires indissociables de la ligne TGV La Baule Nantes Paris. Il souhaite là encore, pour mieux appréhender le projet, comprendre comment et si un plan de financement public/privé est envisagé et à quelle échéance.



Fait à La Baule, le 27 Janvier 2016

Olivier LE BAUBE

Président du Conseil de Développement de Cap Atlantique

Copies : Yves METAIREAU, Stéphanie PHAN THANH, Daniel MORICEAU, Philippe ALLAIN,
Thibault LARGY